COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 JUILLET 2014

Convocations du 18/07/2014

Présents: Mmes MM. Robert TARDY; Henri BENIERE; Isabelle VERNAY; Florent IMBERT;

Annie LAGNIET; Thierry REYNAUD; Jean-Pierre VASSAL; Christine VEY.

Absents: Erie GREMILLET, Jean-Claude MONTCENIS (pouvoir à Robert TARDY), François

PERRIN (pouvoir à Isabelle VERNAY).

Secrétaire : Florent IMBERT

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Dossier subvention solidarité 2014 :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il est nécessaire de procéder aux acquisitions et travaux suivants :

- Acquisition débroussailleuse thermique
- Relevage avec prise de force sur tracteur
- Création vestiaire ouvert sur la salle polyvalente

Il soumet à l'examen du Conseil Municipal les devis ou factures de ces acquisitions et travaux dont le montant est estimé à **9 472,25 € H.T.**, soit 11 366,70 € T.T.C. Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du CONSEIL GENERAL pour financer ces opérations dans le cadre des enveloppes cantonales d'aides de solidarité aux communes.

Cantine scolaire:

<u>Règlement intérieur</u> : le Conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur relative au remboursement des absences pour raisons médicale.

<u>Tarification</u> : il décide de réviser les trois tarifs différents applicables aux usagers de la restauration scolaire à compter du 2 septembre 2014 :

- Abonnement annuel permanent : 3,60 € par repas
- Abonnement régulier trimestriel: 3,80 € par repas
- Occasionnel avec ticket : 4,60 € par repas

Accueil périscolaire :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'accueil périscolaire doit intégrer l'application du temps PEILLON. Après avoir pris connaissance des modifications à apporter au règlement intérieur, le Conseil Municipal :

- approuve le nouveau règlement qui devient exécutoire à cette date
- autorise le Maire à signer les contrats de réservation ou conventions avec des prestataires extérieurs pour les activités périscolaires du temps PEILLON.
- décide de reconduire pour l'année scolaire 2014-2015 le tarif de 1 € de l'heure par enfant inscrit pour la garderie et d'appliquer la gratuité pour les activités proposées les mardis de 16 h 15 à 17 h 45.

Inscription aux commissions du PNR:

Hors le délégué, les élus ne souhaitent pas s'inscrire aux quatre nouvelles commissions thématiques créées au sein du Parc du Pilat.

Représentants à l'association des communes forestières :

Pour représenter notre collectivité au sein de l'association départementale et la Fédération nationale des communes forestières, le Conseil Municipal désigne :

- M. Thierry REYNAUD, délégué titulaire
- M. Robert TARDY, délégué suppléant

Motion de soutien à l'appui de l'AMF:

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Compte-rendu des commissions :

<u>Vie locale</u> : la commission a travaillé sur les rythmes scolaires, le règlement de la garderie ainsi que l'application du temps Peillon (voir au-dessus)

<u>Voirie Assainissement Chemin de la Creuse</u>: Suite à la rencontre avec le bureau d'étude VDI, il a été décidé de :

- prévoir un géomètre
- visiter les canalisations avec une caméra
- dossier de consultation des entreprises en octobre pour un démarrage des travaux printemps 2015

<u>Urbanisme</u>: Une réunion pour la commission urbanisme est prévu le 2 septembre 2014 à la mairie pour parler du PLU

La séance est levée à 22 heures 25

Prochaine réunion : Vendredi 12 septembre à 20 heures

Affiché le 1^{er} août Le Maire,